



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION R.I.O.B

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010
ASSOCIATION R.I.O.B
21 rue de Madrid - 75008 Paris
Ce rapport contient 11 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION R.I.O.B

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau de liaison, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 22 juillet 2011

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.




Henri Limouzineau
Associé

RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010


ACTIF	BRUT	AMORTIS OU PROV.	NET 2010	NET 2009
CREANCES				
- Créances usagers et comptes rattachés	6 400	6 400	0	31 617
- Autres créances	0	0	0	697
TOTAL Créances	6 400	6 400	0	32 314
STOCKS ET ENCOURS				
- Assistances Techniques en cours	0	0	0	167 789
TOTAL Stocks et Encours	0	0	0	167 789
DISPONIBILITES ET DIVERS				
- Banque	78 370	0	78 370	134 998
- Caisse	350	0	350	350
TOTAL Disponibilités	78 720	0	78 720	135 348
TOTAL ACTIF	85 120	6 400	78 720	335 451

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A. 

RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

PASSIF	MONTANT 2010	MONTANT 2009
SITUATION NETTE		
- Report à nouveau	17 705	16 268
- Résultat de l'exercice	7 502	1 437
Capitaux Propres	25 207	17 705
DETTES DIVERSES		
- Dettes auprès des Etablissements de Crédit	33	70
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 480	86 556
- Autre dettes	0	231 120
Dettes	53 513	317 746
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0
TOTAL PASSIF	78 720	335 451

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A. 

RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

	31/12/10	31/12/09
- Chiffre d'affaires	69 731	119 270
- Cotisations	34 941	32 733
- Autres Produits	0	76
PRODUITS D'EXPLOITATION	104 672	152 079
CHARGES EXTERNES		
- Services extérieurs et autres	97 170	150 611
CHARGES D'EXPLOITATION	97 170	150 611
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 502	1 468
CHARGES FINANCIERES		
- Agios trimestriels	0	31
RESULTAT FINANCIER	0	31
RESULTAT	7 502	1 437

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A. *WV*



ANNEXE 2010

SOMMAIRE

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
- 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- 1 – BILAN ACTIF
- 2 – BILAN PASSIF

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice sur le plan économique et comptable.

On notera l'achèvement du projet KPI au mois de juillet. Un « audit certificate » de fin de projet a été établi et transmis au financeur. Cet audit n'a pas relevé d'anomalie significative.

L'Assemblée Générale du RIOB s'est tenue du 20 au 23 janvier 2010 à Dakar (Sénégal).

En 2010, le RIOB a notamment participé :

- Le 17 février : à la réunion du Conseil d'administration du ROBAN (Réseau Nord Américain des Organismes de Bassin) [Istanbul – Turquie],
- Du 8 au 10 mars : à l'atelier international de REMOB (« participation du secteur privé dans les infrastructures hydrauliques au Liban ») [Beyrouth – Liban],
- Le 28 avril : à la Water Framework Directive « Integrated River Basin Management under the Water Framework Directive » [Lille – France],
- Du 3 au 5 mai : à l'atelier de concertation des Organismes de Bassin de la Zone Afrique Australe [Piggs Peak – Swaziland],
- Le 12 mai : à la réunion spéciale d'experts du REMOB [Tarragone – Espagne],
- Le 9 septembre : au séminaire « améliorer la gouvernance de l'eau à l'échelle du bassin » [Stockholm – Suède],
- Du 29 septembre au 1^{er} octobre : au second colloque international « des bassins versants durables » [Mexico – Mexique],
- Du 11 au 15 octobre : à la conférence de la Banque Asiatique de Développement et de ses partenaires sur « l'eau : crises et choix » [Manille – Philippines],
- Du 22 au 26 novembre : à la rencontre nationale des comités de bassin hydrographiques (XII ENCOB) [Caerà – Brésil],
- Du 23 au 26 novembre : au second symposium « expériences dans la gestion par bassin des cours d'eau [São Paulo – Brésil],
- Du 6 au 8 décembre : à la conférence internationale de l'UNESCO/ISRAM « Aquifères transfrontaliers : défis et perspectives » [Paris – France],

En 2010, le RIOB a organisé :

- Du 20 au 23 janvier : sa 8^{ème} Assemblée Générale Mondiale à Dakar (Sénégal),
- Du 27 au 29 janvier : le forum international d'adaptation « les effets des changements climatiques sur l'eau » [Washington DC – USA],
- Du 21 au 24 septembre : son bureau de liaison mondial à Megève (France),
- Du 22 au 24 septembre : l'EURO RIOB 2010 sur « l'eau en montagne – Megève 2010 » [Megève – France].

2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

Créances usagers = 6 400 €

Ce poste correspond à un dû de la Commission Européenne sur le projet KPI. Ce montant est provisionné à 100% compte tenu du retard de règlement important.

Disponibilités = 78 370 €

Caisse = 350 €

2 – BILAN PASSIF

Dettes auprès des Etablissements de Crédit = 33 €

Il s'agit des intérêts et commissions bancaires de 2010 payés sur 2011.

Dettes Fournisseurs et comptes rattachés = 53 480 €

Elles se composent :

- des refacturations de l'Office International de l'Eau concernant des projets pour un montant global de 36 335 €,
- des facturations de consultants, dans le cadre de projets, pour 6 314 €,
- des factures à recevoir concernant des prestations pour 10 831 €.

C – COMPTE DE RESULTAT

Produits :

- études réalisées	69 731 euros
- cotisations	34 941 euros
- autres produits	0 euros

Total produits	104 672 euros

Charges :

- Autres prestations de services	41 435 euros
- Assurance	295 euros
- Honoraires	10 102 euros
- Catalogues et imprimés	26 181 euros
- Frais de déplacement et perdiems	11 827 euros
- Commissions bancaires	859 euros
- Charges diverses de gestion courante	71 euros
- Dotation aux provisions pour dépréciation client	6 400 euros

Total charges	97 170 euros

Résultat Net : 7 502 euros.

D – EFFECTIF : 0

Neant – Pas d'effectif